

NÉTIQUETTE DES RÉSEAUX SOCIAUX

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

La présence de la Ville de Bois-des-Filion dans l'univers numérique offre un espace permettant des échanges dynamiques et courtois avec les internautes sur les actualités entourant les activités de la Ville.

La Ville s'engage à prendre connaissance des commentaires publiés sur ses pages des réseaux sociaux sur une base régulière. Elle encourage d'ailleurs les internautes à participer activement aux échanges et à partager leurs idées dans le respect des uns et des autres.

Cependant, la Ville de Bois-des-Filion se réserve le droit de retirer ou de ne pas répondre à tout commentaire comportant des :

- Propos mensongers, injurieux, offensants, haineux, harcelants, agressifs, homophobes, transphobes, racistes, sexistes, religieux et autres ;
- Propos diffamatoires envers quiconque ;
- Publications de messages à répétition, hors sujet ou inappropriées ;
- Promotions et discrédit d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités de la Ville.
- Attaques personnelles ou atteintes à la vie privée.

De plus, les internautes sont invités à faire **attention à l'usage des majuscules** et de nombreux points d'exclamation. Dans l'univers Web; leur utilisation est interprétée comme un discours crié, ce qui est désagréable et agressant pour les autres utilisateurs.

COURTOISIE ET RESPECT

La Ville de Bois-des-Filion prône les échanges respectueux et encourage les échanges d'opinions. Ainsi, il est impératif pour tous les usagers d'utiliser un **langage respectueux** dans les commentaires et les interventions. Les grossièretés et les obscénités ne sont pas acceptées.

Consultez notre charte des valeurs

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES

Les administrateurs des pages Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube de la Ville de Bois-des-Filion se réservent le droit d'exclure une personne qui ne respecterait pas les règles de conduite décrites sur cette page. Il en va aussi de leur jugement pour masquer ou supprimer une publication diffamatoire.

Nous nous réservons le droit de retirer les commentaires ou les publications jugés inappropriés.



RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

La Ville de Bois-des-Filion s'efforce de **protéger la vie privée** de ses citoyens sur les réseaux sociaux et sur ses sites Web. Elle invite donc les internautes à en faire de même et à ne pas publier de renseignements personnels sur les plateformes publiques.

Respectez la vie privée de chacun en ne publiant pas d'informations confidentielles sur les réseaux sociaux.

LÉGISLATION EN VIGUEUR

Les usagers ont l'obligation de respecter la législation en vigueur, notamment la Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec, le Code criminel, la Loi sur le droit d'auteur et la législation concernant la propriété intellectuelle.

Lors d'ajout d'hyperliens en commentaire, les usagers doivent également s'assurer de l'authenticité du contenu partagé.

RESPONSABILITÉ

La Ville de Bois-des-Filion et le personnel affecté à l'édition des messages ne sont pas responsables des contenus des sites externes, provenant des hyperliens et ne sont pas responsables des orientations politiques, idéologiques et religieuses des pages dont ils ont partagé le contenu. Également, ils ne sont pas responsables de leur esthétique ni de leur langue écrite.

De plus, la Ville n'est pas responsable des commentaires et opinions exprimées par les utilisateurs sur ses pages Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube.

RÉVISION DE LA POLITIQUE

La Ville de Bois-des-Filion se réserve le droit de modifier sa nétiquette à tout moment et sans préavis. Il en va de même pour les contenus des sites Web et des pages de réseaux sociaux.

CONTENU

Les contenus publiés sur les réseaux sociaux de la Ville de Bois-des-Filion portent sur divers sujets : actualité de la Ville, évènements, cours, activités, conseils de prévention, avis, promotion des organismes sanctionnés par la Ville, loisirs et cultures, programmes d'aide et services offerts. **Les commentaires hors sujet peuvent être supprimés** sans préavis si la Ville estime qu'ils nuisent ou interfèrent avec la discussion en cours.

UTILISATION DE LA LANGUE

La langue officielle des plateformes numériques de la Ville de Bois-des-Filion est le français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française. **Les échanges doivent donc se dérouler en français.** Certains termes techniques ou réponses peuvent être inscrits en anglais, si nécessaire, à la discrétion de la Ville.

